

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

2018



Organisation du label :

20 communes du département bénéficient du label national « Villes et Villages fleuris ». 4 nouvelles communes ont été labellisées en 2018.

Communes labellisées :

- 4 fleurs : Tarbes
- 3 fleurs : Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Lourdes
- 2 fleurs : Asque, Grust, Loudenvielle
- 1 fleur : Aulon, Bourréac, Campan, Lannemezan, Luz-Saint-Sauveur, Madiran, Maubourguet, Omex, Saint-Lary, Séméac, Sère-en-Lavedan, Vic-en-Bigorre, Viscos

Depuis 2017, le Comité régional du Tourisme de la Région Occitanie (CRT) attribue et contrôle le label 1, 2 et 3 fleurs. Le jury régional visite chaque commune labellisée tous les trois ans. Le Conseil National des Villes et Villages fleuris (CNVVF) fait de même pour le label 4 fleurs.

En 2018 :

- Luz-Saint-Sauveur, Omex, Séméac, et Vic-en-Bigorre, obtiennent leur 1^{ère} fleur
- Loudenvielle obtient sa 2^{ème} fleur

Action du Département :

Le jury départemental se déplace chaque été sur les communes labellisées pour une visite de courtoisie.

Le Département accompagne les communes pour accéder au label national 1^{ère} fleur et les communes labellisées pour progresser vers la 2^{ème} et 3^{ème} fleur.

Depuis la mise en place d'un accompagnement spécifique en 2012, le nombre de communes labellisées est passé de 6 à 20. Le nombre de candidats au label est en augmentation constante.



Palmarès communes 2018

Zone Plaine

1^{ère} catégorie : - 1000 habitants

Communes	Classement
LABATUT-RIVIERE	1
CAMALES	2
HAGEDET	3
BOULIN	Prix d'encouragement
GALAN	Prix d'encouragement

2^e catégorie : + 1000 habitants

Communes	Classement
ORLEIX	1
BARBAZAN-DEBAT	2
HORGUES	Prix de bienvenue

Zone Montagne

1^{ère} catégorie : - 250 habitants

Communes	Classement
PRECHAC	1
SERS	2
SAILHAN	3
CAZAUX-FRECHET	Prix d'encouragement
CHEZE	Prix d'encouragement

2^e catégorie : + 250 habitants

Communes	Classement
ARREAU	1
SOULOM	2



Concours départemental des Maisons fleuries Palmarès 2018

Zone de plaine

Catégorie	Nom	Commune	Classement
1 ^{ère}	M et Mme Le Dren	Galan	1
	M et Mme Meynent	Sariac-Magnoac	2
	M et Mme Cousturian	Madiran	3
	Gîte de Castelbosc	Hagedet	1
2 ^e	Résidence MLF	Tarbes	2
	Lotissement Congalinon	Madiran	3

Zone Montagne

Catégorie	Nom	Commune	Classement
1 ^{ère}	Mme Ritzenthaler	Loudenvielle	1
	Mme Patrick	Cazaux-Fréchet	2
	M Marcade	Préchac	3
2 ^e	La Grange aux Marmottes	Viscos	1
	Hôtel Beau Site	Argelès-Gazost	2
	Bistrot de pays «Chez Rogé»	Loudenvielle	3

1^{ère} catégorie : Maisons et espaces fleuris visibles de la rue

2^e catégorie : tous commerces, établissements collectifs, ERP

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 72 - severine.cuesta@ha-py.fr

